

Monsieur

Au lieu de venir à vous avec des remerciements
tout purs, je suis obligé de les convertir en excuses
& en dévotion. Je ne peux m'y promettre aucune
grace, sinon que vous m'eussiez déployer une extraordinaire
bonté à les interiner. Vous m'avez infiniment obligé,
Monsieur, de me faire part des excellentes productions
de votre esprit. J'ay tardé à vous en faire reconnaissance
pour me donner loisir de considérer votre présent, &
d'y profiter, devant que vous rendre mes devoirs.
Mais quoy que la prose de votre langue me soit
assez intelligible, si est ce que la poésie y a dequoy
m'arrêter & s'exercer, sur toute la vôtre, qui est
toute enrichie de pointes, & qui a autant de mètres
que de paroles. J'ay esté obligé d'uy de l'estudier
avec soin, pour bien concevoir vos excellentes pensées.
Après cet apprentissage, je m'en à vous, Monsieur,
avec mille graces de m'avoir présenté un objet si sain,
& si dignement manié. Il y a véritablement de la bizarrerie,
que vous me présentiez de la Théologie, & que je m'estappe-
dais votre métier. Mais le malheur pour moy est, que
vos productions sont toujours égales, & que mes faillies
ne le sont pas, que votre Théologie est digne d'admiration,
& que votre Poétique peu digne de suppon. Il y aura toujours
assez pour moy, quand vous me ferez l'honneur de
m'aimer, & de me permettre de me dire avec votre
adieu



Monsieur
Ce 27. Febr. 1697

Vostre tres humble & plus fidelle serviteur
J. Spantem.

[Faint, mirrored handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is illegible due to fading and bleed-through.]



A Monsieur

Monsieur de Quylchem
Chancelier, Conseiller & Secrétaire
d'Etat del. A La Haye.

1299
2/666V